

Evaluation d'impact du Programme Opérationnel Interrégional du Massif Alpin 2014-2020

Région SUD PACA – Contacts : Magali LOI - Chargée de mission Suivi et Evaluation des Fonds Européens Référente du Secrétariat Technique de l'Evaluation d'Impact du POIA

Les objectifs :

Le Schéma Interrégional d'aménagement et de développement du Massif des Alpes (SIMA) constitue le document d'orientations stratégiques du massif qui encadre :

- La Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) établie pour 7 ans entre la Région SUD PACA, la Région Rhône-Alpes, l'Etat et ses Agences (Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et Agence de l'Environnement et le la Maîtrise de l'Energie),
- et le POIA 2014-2020.

Dans sa mise en œuvre, le POIA s'appuie sur un partenariat rapproché entre la Région SUD PACA (en tant qu'autorité de gestion du programme) et la région AuRA ainsi que l'Etat (qui était autorité de Gestion pour la programmation 2007/2013), représenté par le Préfet coordonnateur de Massif et assisté du commissariat de Massif, désormais rattaché à l'Agence Nationale de la Cohésion et des Territoires. Les départements alpins des deux Régions partenaires sont également des associés de façon privilégiée à la mise en œuvre du programme

Partenariat : Teritéo (mandataire)



Les enjeux de développement touristique :

Les territoires de Montagne présentent des modèles territoriaux de développement très spécifiques, associés à l'isolement, la faible densité, les contraintes géomorphologiques... L'économie touristique joue un rôle central dans leurs dynamiques de développement. La prise en compte du changement climatique a déjà impulsé une évolution de leur trajectoire de développement.

Plus récemment la crise liée au COVID a mis en lumière les fragilités d'un modèle fortement dépendant de la saison hivernale, nouvelles cibles de clientèles plus en proximité, accentuation de la dynamique autour de l'itinérance. Le travail d'évaluation doit tenir compte de ces éléments de contexte et intégrer un regard stratégique sur la pertinence des stratégies touristiques déployées / soutenues.

Mission:

Phase 1 – Synthèse des études et évaluations

Phase 2 – Questions évaluatives et référentiel d'évaluation Phase 3 – Conduite des investigations

- Analyse documentaire et données existantes
- Cartographies de projets
- Enquête en ligne auprès des professionnels du tourisme
- 45 entretiens téléphoniques
- Etude de 30 projets + 10 études de cas.
- 1 atelier d'analyse de contribution

Phase 4 - Finalisation des travaux et restitution

Montant de l'accompagnement : 79 150 € HT







